

Éléments d'analyse - Vie Scolaire 2015-2016

L'équipe vie scolaire

Effectif

A la rentrée de septembre, le service comptait :

5 ETP (stable par rapport à l'année précédente)

- 1 Conseiller Principal d'Éducation
- 3 assistants d'éducation à temps plein
- 2 assistants d'éducation à trois-quart temps
- 1 assistant d'éducation à mi-temps

Gestion du personnel et de la vie scolaire

Au niveau de la répartition de service, 4 à 5 assistants d'éducation en moyenne sont présents dans le collège chaque jour pour assurer l'ensemble des tâches de la vie scolaire.

Concernant les changements, le foyer des élèves a été ouvert aux demi-pensionnaires depuis le 7 mars 2016.

Le recours à la grande salle polyvalente pour la permanence est beaucoup moins récurrente. Nous préférons utiliser les salles de classe.

Gestion des absences élèves et suivi des élèves :

Quotidiennement :

- appel en ligne mis en place depuis cette année scolairement (l'appel papier a disparu) : cela permet une meilleure réactivité de l'équipe vie scolaire
- Édition des absences du jour sur une feuille d'absence et appel téléphonique aux familles
- Récupération des coupons qui justifient les absences dès le lendemain. Un bilan est fait quotidiennement par un assistant d'éducation pour les justificatifs qui n'auraient pas été fournis. Le cas échéant, un courrier est envoyé aux familles.

Trimestriellement :

- Édition du relevé des absences par élève joint aux bulletins trimestriels (en bas du bulletin)

L'emploi du temps poste par poste, créé l'année précédente, a prouvé son efficacité.

Composé d'un CPE et de six AED, le service vie scolaire de l'établissement remplit pleinement ses missions. Il constitue un vrai service d'accueil, vers lequel les élèves se tournent lorsqu'ils ont des questions. Parmi les six personnes qui composent la vie scolaire, 4 sont présentes depuis plus d'un an. Les deux nouveaux assistants d'éducation se sont rapidement intégrés à l'équipe et ont répondu aux exigences du service ainsi qu'au projet établi l'année précédente. Ils viennent en aide aux élèves. J'ai pu observer une véritable qualité d'écoute mais aussi de grandes valeurs éducatives dans leur discours délivré aux élèves. La présence des assistants d'éducation dans tous les lieux (couloirs, hall, cour) lors des temps libres garantit aux élèves une sérénité : j'ai noté un positionnement plutôt clair de leur part. Ils sont à la fois à l'écoute mais intransigeants lorsque les règles ne sont pas respectées. Plusieurs éléments du projet de service vie scolaire ont été réalisés. L'équipe, plus resserrée cette année, a permis une meilleure communication au sein du service. En effet, l'année précédente, les mi-temps avaient été privilégiés, ce qui conduisait parfois à une dilution des informations.

Par ailleurs, la mise en place d'un système d'AED référents, poursuivie cette année, a permis un meilleur suivi des élèves et a montré son efficacité. L'une des missions des AED référents consiste à collecter les billets d'absences des classes, à aider les élèves en difficulté, à relever les carnets, à encadrer les élèves lors d'une étude obligatoire par semaine pour les sixièmes et cinquièmes. Les professeurs principaux ont totalement adhéré à ce système cette année. La collaboration entre les AE référents et les professeurs principaux a trouvé tout son sens cette année. Une réflexion sur une harmonisation des réponses à apporter

en cas de non-respect des règles a été menée en conseil pédagogique. Nous avons ajouté une strate dans les punitions, à savoir les rappels à l'ordre.

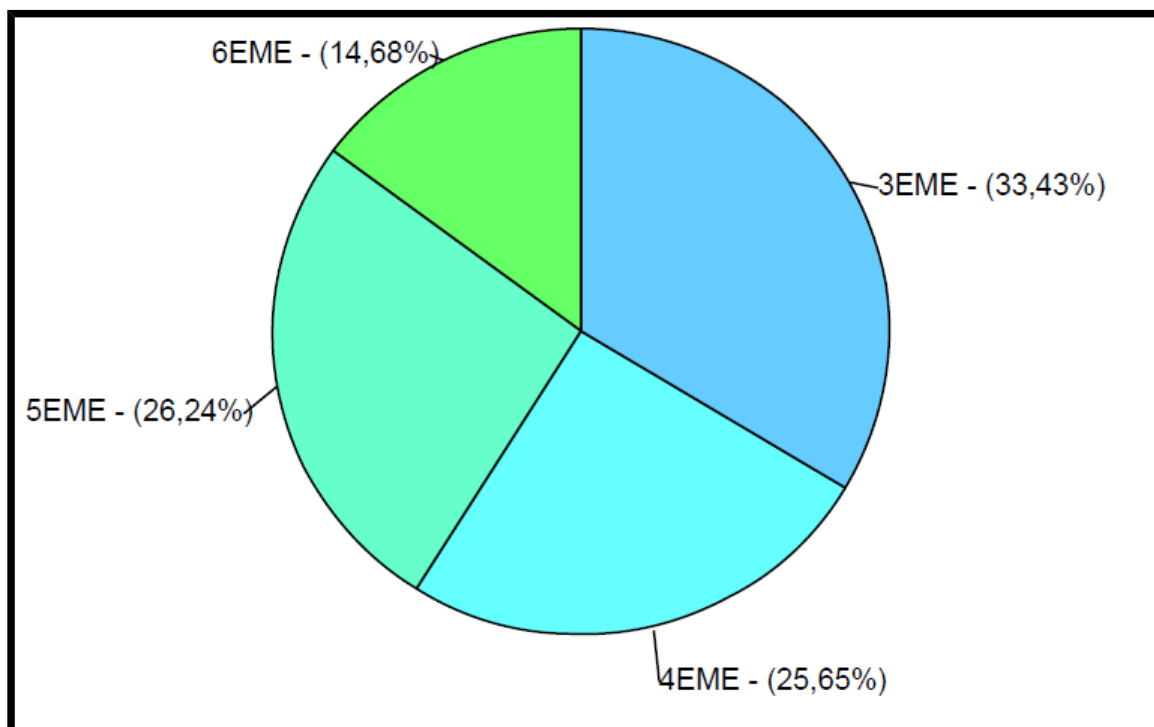
Un entretien annuel avec chaque AED afin d'évaluer leurs actions a été mis en place.

L'établissement ne connaît pas réellement de problèmes d'absentéisme (4,86% en demi-journées bulletins , soit un taux inférieur pour l'établissement par rapport à l'année précédente (5,6 % l'an passé). Globalement toutes les absences sont justifiées même si certains motifs ne peuvent recueillir l'assentiment des services de la scolarité (réveil tardif, problème de transport, départ anticipé en vacances ou en week-end, retour tardif de vacances ou de week-end, erreur d'emploi du temps). Ces absences relèvent à 71.68% de motifs médicaux (décharge parentale, hospitalisation, maladie avec ou sans certificat, rendez-vous médical extérieur).

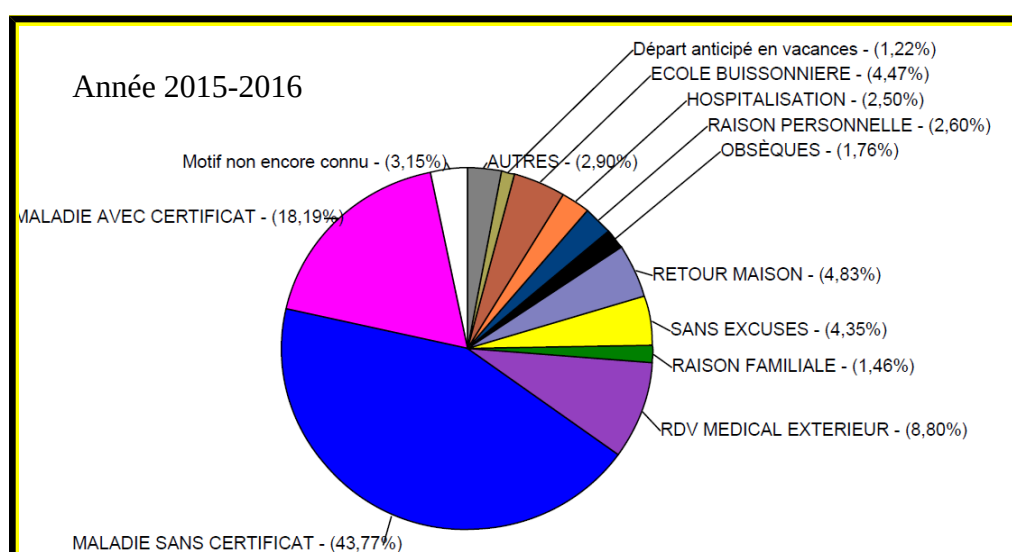
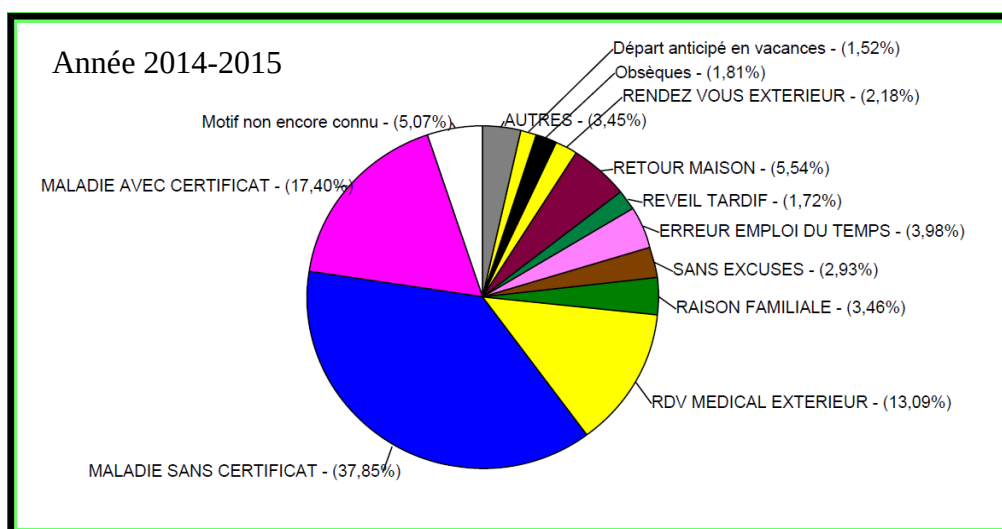
Il faut ajouter à cette analyse que le taux d'absentéisme grimpe en raison d'un élève de 5ème et de quatre élèves de troisième qui relèvent d'un absentéisme grave avec plus de 50 demi journées d'absences sur l'année. Parmi ces 5 élèves, deux subissent un contexte familial difficile : ce sont des enfants placés en foyer d'accueil. Malgré le travail fait avec la MECS et les familles, nous ne sommes pas parvenus à trouver une solution pour leur faire retrouver l'assiduité attendue. Par ailleurs, deux autres élèves de troisième ont connu des problèmes de santé importants, ce qui a impliqué une prise en charge médicale hors du collège.

4 signalements pour absentéisme ont été effectués au cours de l'année : 3 en 3ème, 1 en 5ème. 3 demande de saisine au procureur ont été faites suite aux différents signalements pour 2 des élèves de 3ème et pour l'élève de 5ème.

Répartition par niveau



Nous constatons que les élèves de 3ème sont plus absentéistes. Ce taux s'explique en partie par des problèmes de santé rencontrés par plusieurs d'entre eux, qui ont nécessité le repos à la maison pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, il faut ajouter que le logiciel Pronote que nous utilisons considère une heure d'absence comme une demi-journée d'absence. Les erreurs d'emploi du temps sont fréquentes. Elles ont essentiellement lieu sur les cours d'aide personnalisée (accompagnement personnalisé, difficultés scolaires ou préparation brevet). Ces cours ont lieu en groupe et certains élèves ignorent dans quels groupes ils se trouvent. Il faudra veiller à mener une réflexion pour améliorer la lisibilité des groupes. Un affichage en classe en plus de l'information orale devrait pouvoir enrayer ce phénomène. Par ailleurs, nous constatons que beaucoup d'élèves prennent des rendez-vous médicaux sur le temps scolaire. Malgré nos recommandations aux élèves et aux familles, il semble difficile pour eux d'y remédier.



Nombres d'élèves par classe ayant des absences supérieures à 20 demi-journées dans l'année 2014-2015

	6ème	5ème	4ème	3ème
Nombre d'élèves dont les absences sont supérieures à 20 demi-journées	6 soit 8,4 % du nombre d'élèves total en 6ème	7 soit 9,6% du nombre total d'élèves en 5ème	14 soit 19 % du nombre total d'élèves en 4ème	17 soit 19,5% du nombre total d'élèves en 3ème
Total élèves	71 élèves	65 élèves	73 élèves	87 élèves

Nombres d'élèves par classe ayant des absences supérieures à 20 demi-journées dans l'année 2015-2016

	6ème	5ème	4ème	3ème
Nombre d'élèves dont les absences sont supérieures à 20 demi-journées	3 soit 4,9 % % du nombre d'élèves total en 6ème	6 soit 8,8% du nombre total d'élèves en 5ème	9 soit 13,8 % du nombre total d'élèves en 4ème	12 soit 18,1% du nombre total d'élèves en 3ème
Total élèves	61 élèves	68 élèves	65 élèves	66 élèves

Seule un élève de 5^e cumule 40 demi-journées d'absences. Un signalement a été effectué. sa situation familiale complexe l' a fortement perturbé et l'a conduit à un absentéisme important.

Cinq élèves de 3^e cumulent plus de 35 demi-journées d'absences. Pour quatre d'entre eux, il s'agit d'un décrochage, qui nous a conduit à faire des signalements dont deux saisines de justice. Pour le cinquième, il s'agit de problème de santé.

D'une manière générale, les classes d'âges supérieures sont globalement plus absentéistes que les autres. Ils pratiquent notamment de l'absentéisme perlé c'est-à-dire des absences à certaines heures de cours ou sur certains jours particuliers.

Notons encore le faible taux d'absentéisme au mois de juin, notamment pour les élèves de 3^eme : la semaine de révision du brevet organisée par l'équipe de direction a permis de réduire considérablement l'absentéisme habituel du mois de juin.

Les rendez-vous médicaux pris sur le temps scolaire ont diminué.

Stratégies envisagées 2016/2017: Nous poursuivrons le suivi des classes en responsabilité par les Assistants d'Education. Les entretiens avec le CPE, les familles et le professeur principal seront à systématiser à partir d'un certains seuil d'absence.

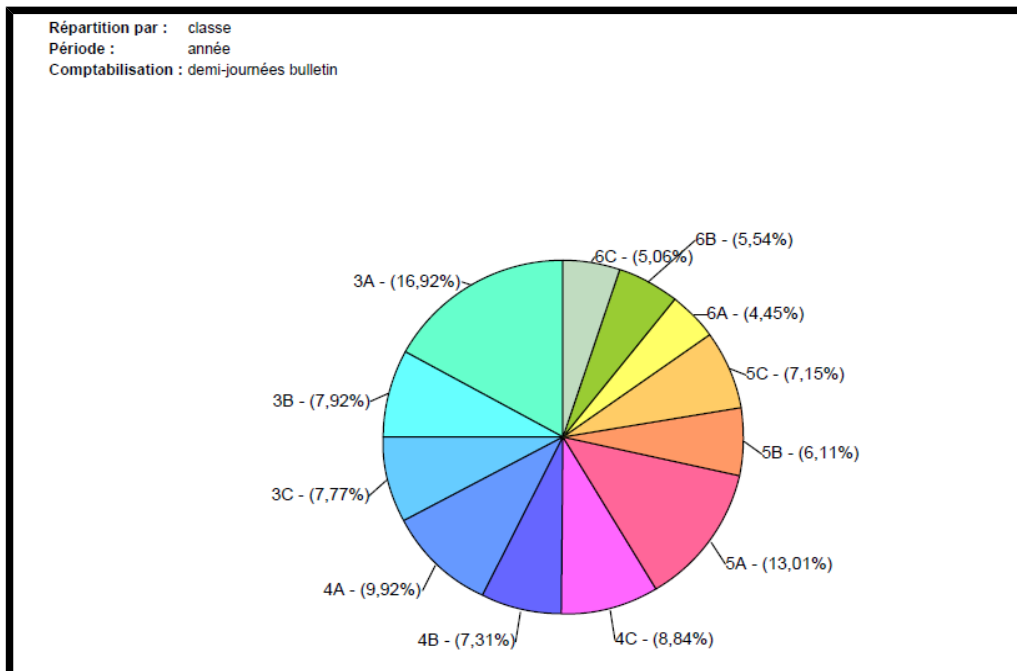
Bien que les enseignants soient sensibilisés au fait d'envoyer un élève en vie scolaire pour justifier son absence avant de l'accepter en cours et de signaler au CPE, cela reste à être systématisé.

Taux d'absentéisme par motif pour l'ensemble des classes :

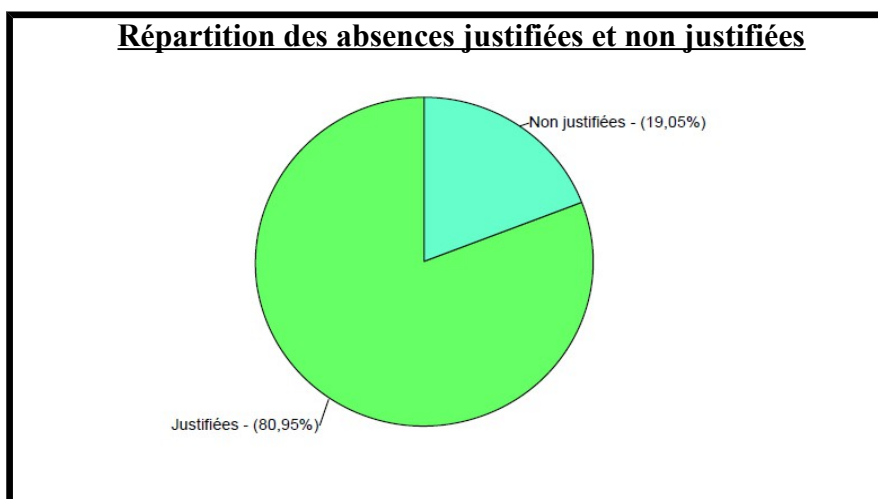
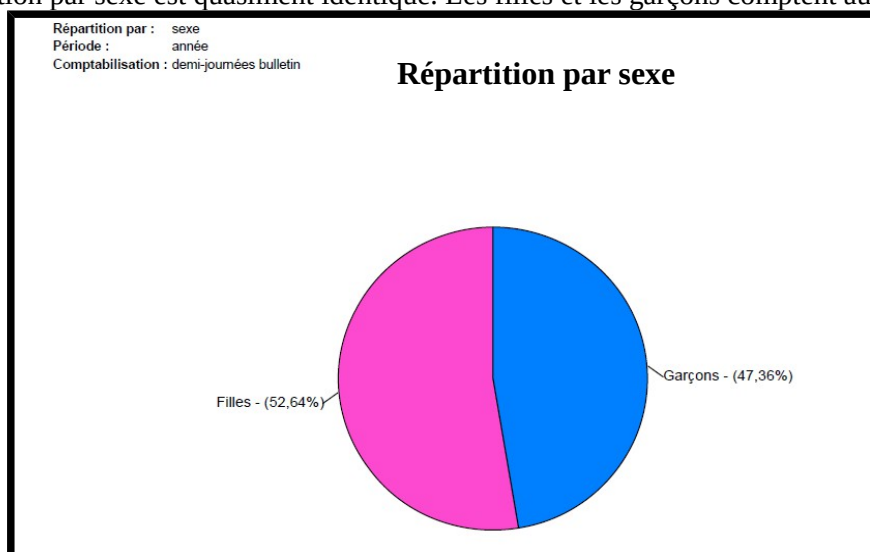
Taux d'absentéisme global :			
- de l'établissement : 4,86%			
- par classe :			
3A	: 9,70%	5A	: 7,47%
3B	: 5,17%	5B	: 3,42%
3C	: 4,82%	5C	: 3,94%
4A	: 5,09%	6A	: 2,80%
4B	: 4,30%	6B	: 3,21%
4C	: 5,57%	6C	: 3,34%
Taux d'absentéisme par motif pour les classes ci-dessus :			
Motif	Taux classe	Taux établissement	
MNC Motif non encore connu	0,85%	0,85%	
BL BLESSE(E)	0,30%	0,30%	
CA CONVOCATION ADMINISTRATIV	0,93%	0,93%	
DA Départ anticipé en vacances	0,24%	0,24%	
DI DIVERS	0,31%	0,31%	
EB ECOLE BUISSONNIERE	4,63%	4,63%	
ED ERREUR EMPLOI DU TEMPS	0,48%	0,48%	
HO HOSPITALISATION	2,60%	2,60%	
MA MALADIE AVEC CERTIFICAT	18,85%	18,85%	
ML MALADIE SANS CERTIFICAT	45,35%	45,35%	
OB OBSÈQUES	1,83%	1,83%	
TR PROBLEME DE TRANSPORT	0,16%	0,16%	
PR Problème réveil	0,78%	0,78%	
RF RAISON FAMILIALE	1,52%	1,52%	
RP RAISON PERSONNELLE	2,57%	2,57%	
RM RDV MEDICAL EXTERIEUR	9,08%	9,08%	
RM RETOUR MAISON	5,02%	5,02%	
SE SANS EXCUSES	4,51%	4,51%	
Taux d'absentéisme par statut pour les classes ci-dessus :			
- Absences liées à la santé	: 72,03%	(étab. : 72,03%)	
- Absences non justifiées	: 14,06%	(étab. : 14,06%)	
- Absences dans l'établissement	: 11,60%	(étab. : 11,60%)	

Répartition par classe et par sexe:

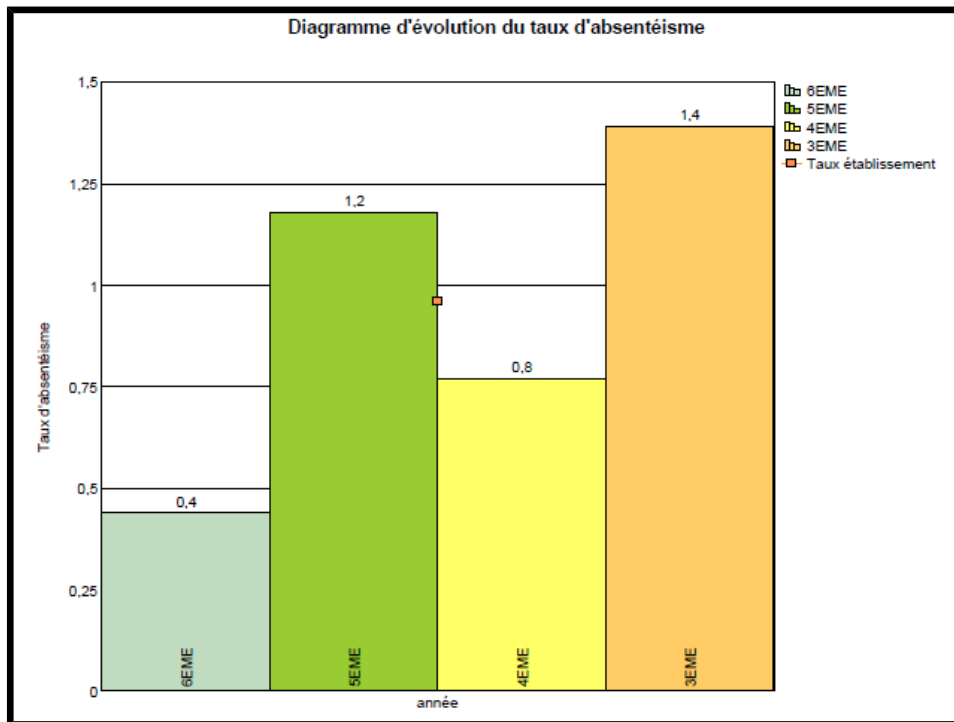
Si nous analysons la répartition des absences par classe, nous constatons qu'elles concernent seulement quelques classes. Le taux élevé en 3ème A s'explique par le décrochage important de deux élèves, qui ont été particulièrement absentéistes, ce qui augmente le taux d'absentéisme de la classe. Même chose en 5ème A.



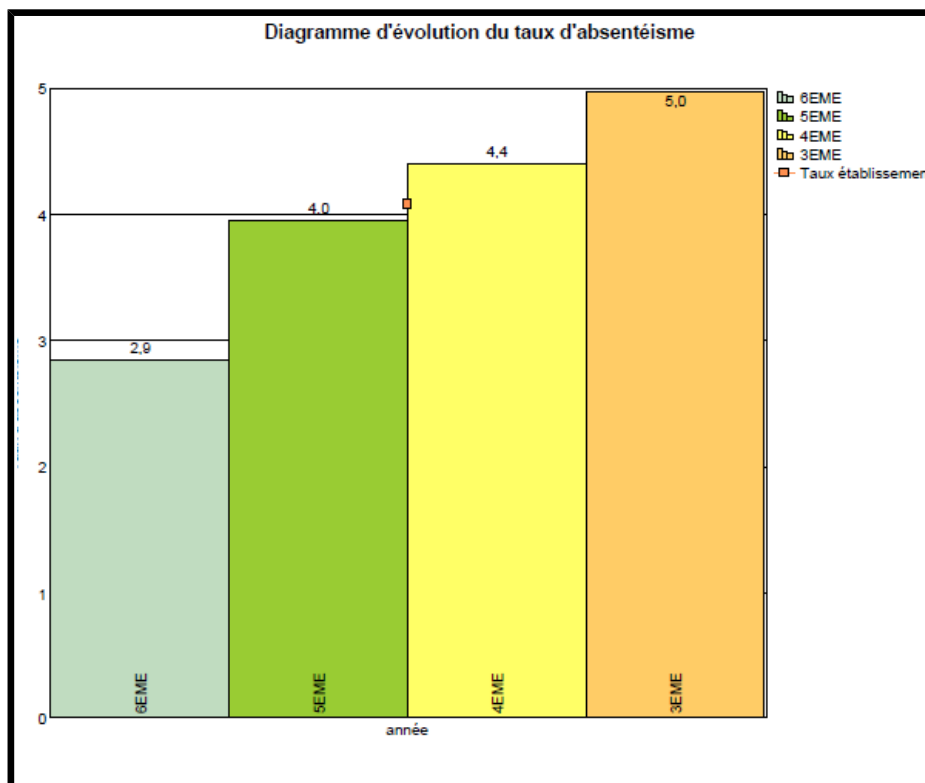
La répartition par sexe est quasiment identique. Les filles et les garçons comptent autant d'absences.



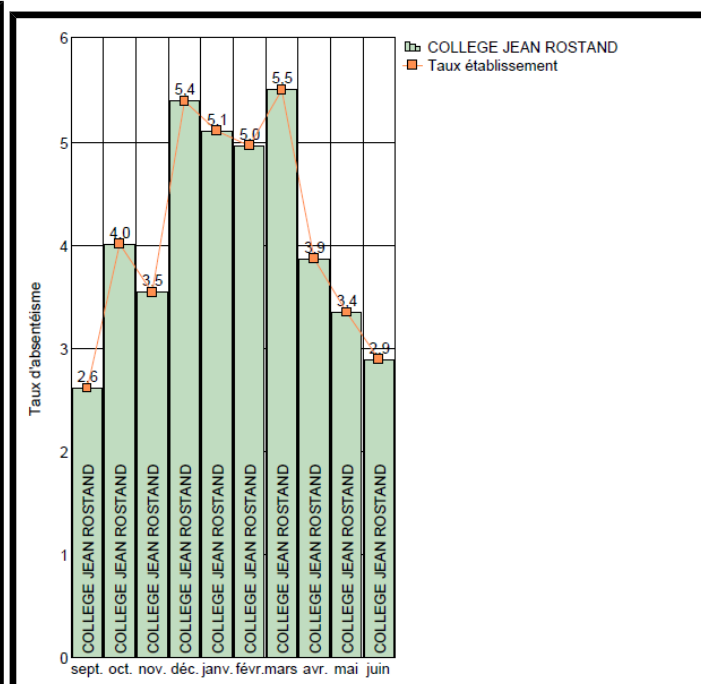
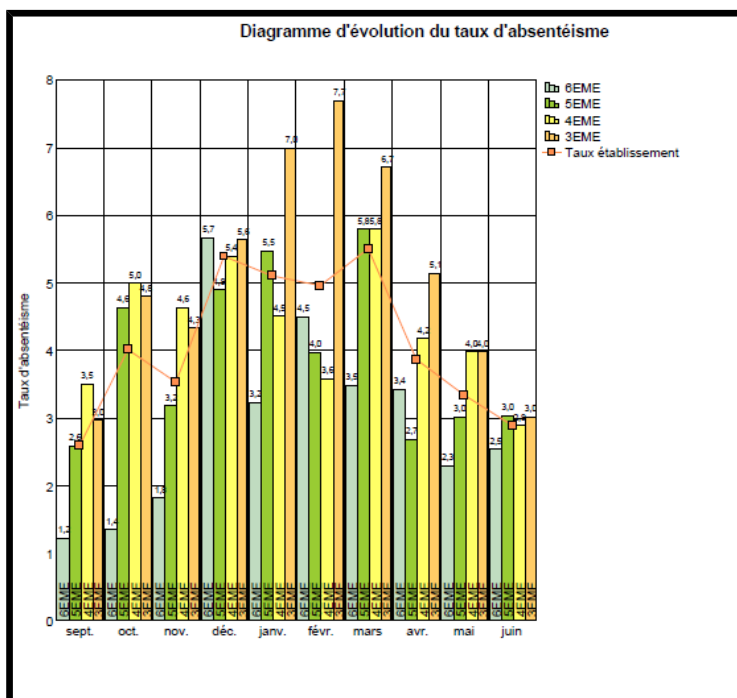
Absences injustifiées par niveau



Absences justifiées par niveau



Analyse par mois :



Les mois pendant lesquels nous avons comptabilisé le plus d'absence sont les mois de décembre et de mars. Les absences aux mois de décembre et de février s'expliquent par la propagation de virus hivernaux notons une forte diminution du taux d'absence au mois de mai, certainement lié au fait qu'il n'y avait pas de ponts.

Pourcentages des absences en demi-journées bulletin par jour

du 01/09/2015 au 21/06/2016

(Chaque cellule indique le % d'absences d'une classe pour un jour donné)

Motifs d'absence concernés : Motif non encore connu, BLESSE(E), CONVOCATION ADMINISTRATIV, Départ anticipé en vacances, DIVERS, ECOLE BUISSONNIERE, ERREUR EMPLOI DU TEMPS, HOSPITALISATION, MALADIE AVEC CERTIFICAT, MALADIE SANS CERTIFICAT, OBSÈQUES, PROBLEME DE TRANSPORT, Problème réveil, RAISON FAMILIALE, RAISON PERSONNELLE, RDV MEDICAL EXTERIEUR, RETOUR MAISON, SANS EXCUSES

% des absences (1/2j bulleti.)	Classe	18,0	8,4	8,2	9,1	7,3	9,1	12,8	5,8	7,0	4,1	5,2	5,0
		3A	3B	3C	4A	4B	4C	5A	5B	5C	6A	6B	6C
20,4	LUNDI	18,5	20,8	16,7	22,0	20,4	21,0	18,2	24,5	21,5	19,7	22,4	25,8
25,2	MARDI	26,3	23,8	24,7	25,8	20,3	19,0	24,7	25,9	35,0	25,3	26,0	27,9
10,2	MERCREDI	10,3	8,1	7,7	10,6	12,1	11,2	10,9	8,4	7,6	11,1	12,8	12,9
19,2	JEUDI	17,3	21,3	22,7	17,7	20,1	17,7	20,7	20,5	16,4	23,4	21,0	14,3
25,0	VENREDI	27,5	25,9	28,2	23,9	27,1	31,1	25,5	20,8	19,5	20,6	17,8	19,1

Les jours où les absences sont les plus fréquentes sont le mardi (25,2%) et le vendredi (25,0%) comme l'année précédente. Ces absences du vendredi s'expliquent en majeure partie par des raisons médicales. Notons que le taux est faible le mercredi (10,2%).

RETARDS

Concernant les retards, ils se justifient généralement par des passages au bureau de la vie scolaire (29,06%). 26,07 % des élèves arrivent en retard pour des motifs non recevables. 16 retenues ont été enregistrées pour ce motif. De 399 retards l'année dernière, nous sommes passés à 1442.

Ce sont les élèves de 3ème qui comptent le plus de retards. Ce sont souvent les mêmes élèves qui arrivent en retard.

L'explosion du nombre de retards s'explique par le changement de la gestion des retards avec l'appel en ligne. Tous les retards sont désormais comptabilisés, contrairement à l'année précédente.

Les élèves semblent accumuler des retards sans se préoccuper des conséquences éventuelles.

Il sera demandé aux AED référents de classe de faire un bilan régulier avec remontée au CPE des cas les plus préoccupants.

Statistiques des retards par motif			
du 01/09/2015 au 21/06/2016			
Nombre global de retards :			
- de rétablissement : 1442			
- par classe :			
3A	: 228	5A	: 104
3B	: 170	5B	: 46
3C	: 286	5C	: 114
4A	: 111	6A	: 76
4B	: 86	6B	: 67
4C	: 133	6C	: 21
Taux de retards par motif pour les classes ci-dessus :			
Motif	Taux classe	Taux établissement	
MNC Motif non encore connu	10,40%	10,40%	
BL BLESSURE	0,07%	0,07%	
BV BUREAU VIE SCOLAIRE	29,06%	29,06%	
CA CONVOCATION ADMINISTRATIVE	4,23%	4,23%	
DI DIVERS	1,46%	1,46%	
EP ENTRETIEN AVEC UN PROFESSEUR	1,46%	1,46%	
EE ERREUR D'EMPLOI DU TEMPS	1,53%	1,53%	
IF INFIRMERIE	10,89%	10,89%	
PR PROBLEME DE REVEIL	9,22%	9,22%	
TR PROBLEME DE TRANSPORT	3,54%	3,54%	
RF RAISONS FAMILIALES	0,35%	0,35%	
RA RDV ASSISTANTE SOCIALE	0,49%	0,49%	
RC RDV COP	0,07%	0,07%	
MS RDV MEDECIN SCOLAIRE	0,07%	0,07%	
RM RDV MEDICAL EXTERIEUR	0,62%	0,62%	
RE REUNION (AUTRE)	0,49%	0,49%	
SE SANS EXCUSES	26,07%	26,07%	

Punitions et Sanctions

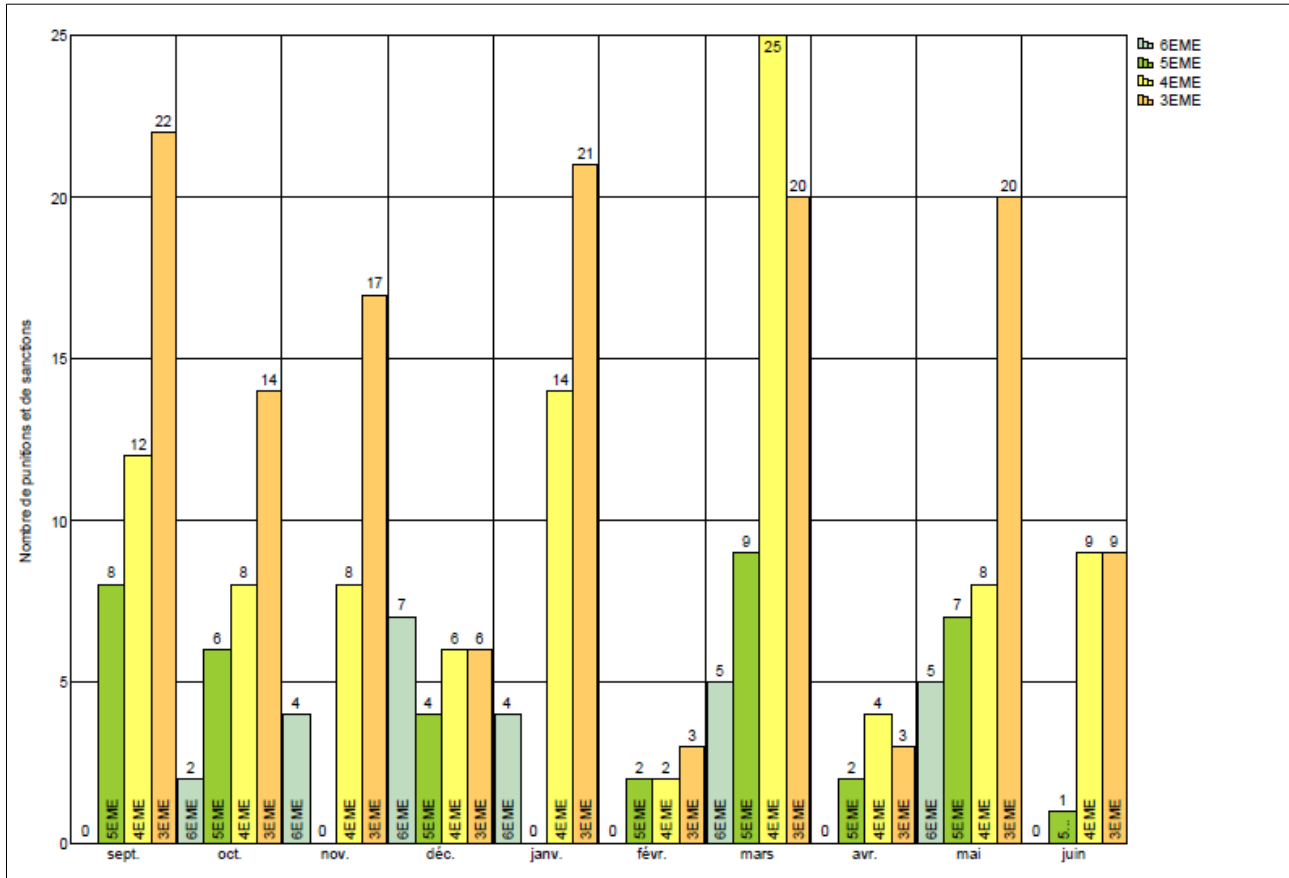
299 retenues ont été recensées cette année, ainsi réparties, soit 26 de moins par rapport à l'année précédente (325). Ce nombre est à nuancer si l'on se réfère à l'effectif du collège. Ici ce sont les motifs les plus importants qui sont recensés. Les élèves peuvent avoir fait l'objet d'une punition pour plusieurs motifs.

Motifs les plus fréquents	Professeurs	CPE/vie scolaire
Absence de travail	93	10
Absence injustifiée en cours	7	29
Attitude inadaptée, comportement, insolence	100	99
Trop de retards sans motif valable	0	16
Décision prise à la suite de plusieurs mots dans le carnet	0	13
TOTAL	139	160

21 enseignants (contre 20 l'année dernière) ont utilisé cette punition à hauteur de 170 fois allant de 1 heure à 24 heures par enseignant (contre 3 à 32 heures l'année dernière).

Retenues par classe	
6A	19
6B	4
6C	4
5A	10
5B	6
5C	25
4A	56

4B	13
4C	27
3A	28
3B	36
3C	71
TOTAL	299



C'est au deuxième trimestre que les élèves ont eu le plus de retenues. Le niveau 3ème en comptabilise 135 retenues à lui-seul à l'année. Une réflexion a été menée par l'équipe pour trouver une alternative aux retenues. L'échelle de sanction a fait l'objet d'une réflexion de l'équipe.

Les exclusions de cours :

Nous constatons que les exclusions de cours ont été beaucoup moins nombreuses que l'année précédente, avec un pic au deuxième trimestre. Nous recensons 100 exclusions contre 163 l'année précédente.

- La vie scolaire a recensé 100 exclusions de cours cette année, ainsi réparties - les élèves sont exclus parfois pour plusieurs motifs, ce qui explique le total :

Motifs les plus fréquents	2014-2015	2015-2016
Attitude inadaptée / comportement / insolence	141	98
Absence de travail	45	39
Pas de matériel	11	3
TOTAL	163	100

Ce sont souvent les mêmes élèves qui sont exclus de cours. Seuls 4 élèves ont été exclus plus de cinq fois de cours entre 5 et 10 fois (contre 8 l'année précédente). Aucun élève n'a été exclu entre 10 et 20 fois (contre 3 l'année dernière). Cinq professeurs ont exclu des élèves plus de 10 fois.

EXCLUSIONS PAR CLASSE :	
6A	4
6B	2
6C	0
5A	2
5B	2
5C	3
4A	4
4B	7
4C	7
3A	25
3B	19
3C	25
TOTAL	100

Ajoutons à cela que nous avons donné deux devoirs supplémentaires (contre 30 l'an passé) et 8 mesures de responsabilisation (contre 5 l'an passé)

Les rappels à l'ordre

Cette année, l'équipe a eu la volonté d'adresser des rappels à l'ordre afin d'ajouter une strate à l'échelle des punitions. Bien qu'ils aient été utilisés à 132 reprises, nous ne pouvons pas dire qu'ils aient permis une baisse significative du nombre de retenues, ce qui était en partie l'effet escompté.

Les rappels à l'ordre	
6A	3
6B	7
6C	5
5A	4
5B	3
5C	3
4A	19
4B	8
4C	10
3A	6
3B	16
3C	51
TOTAL	135

Motifs les plus fréquents	2015-2016
Attitude inadaptée / comportement / insolence	95
Absence de travail	29

Sanctions – exclusion temporaire de l'établissement ou de la classe

20 exclusions temporaires de l'établissement ont été prononcées et 22 exclusions temporaires de la classe ont été formulées. Nous avons fait quatre commissions éducatives : une en cinquième, deux en quatrième et une en troisième. Elles avaient pour objectif de trouver des solutions éducatives pour des élèves qui adoptaient une attitude non-conforme à celle attendue en collège. Le troisième trimestre est le trimestre pendant lequel les mesures d'exclusion restent les plus importantes. L'échelle des sanctions est respectée puisque les élèves ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire avait déjà été avertis aux trimestres précédents.

Les sanctions

sanctions	Année scolaire 2013/2014	Jours d'exclusion	Année scolaire 2014/2015	Jours d'exclusion	Année scolaire 2015/2016	Jours d'exclusion	tendance
Exclusions temporaires de la classe	21		22	23	12	14,5	Baisse
Exclusions temporaire de l'établissement	22		20	25	21	23,5	Constant
Exclusions définitives du collège	1		1		2		Constant
Total des sanctions	44	70	43	48	33	38	Baisse du nombre de jours d'exclusion

instances	Rappel 2013/2014	Année scolaire 2014/2015	Année scolaire 2015/2016	tendance
Commissions éducatives	4	4	9	Augmentation
Conseils de discipline	2	3	4	stable

Classes	Sanctions par niveau			
	6ème	5ème	4ème	3ème
Exclusions temporaires de la classe	0	3	2	7
Exclusions temporaire de l'établissement	1	1	3	16
Dont exclusion avec sursis	0	0	1	6
Sursis levé parmi les sanctions avec sursis	0	0	0	3

Groupe de Prévention du décrochage scolaire (GPDS)

	Année 2014-2015	Année 2015-2016	Tendance
GPDS	39 situations recensées	39 situations recensées	Stable
Démision impossible ¹	3 élèves	6 élèves	Augmentation
Projet Archimède ²	7 élèves	2 élèves	Baisse
Fiche de suivis ³ individuelles	22	16	Baisse
Fiche de suivi de classe	1	1	stable
Tutorat avec AED		22	stable

1 Dispositif relais mis en place dans l'académie pour les élèves décrocheurs qui consistent à leur permettre de faire une journée de stage en entreprise par semaine.

2 Dispositif mis en place au collège pour leur permettre de se remobiliser scolairement.

3 Outil visant à remotiver les élèves

Animation des différents dispositifs et des instances vie scolaire

Charte de la laïcité

L'implication de l'équipe éducative est forte concernant l'intégration des élèves de sixième. Le travail sur la charte de la laïcité, engagé l'année dernière, a été reconduit pour les trois classes de sixième. Le respect des règles s'est structurée autour de la découverte de la charte de la laïcité, permettant aux élèves de prendre connaissance du principe de laïcité qui prévaut en France et d'installer une cohésion au sein de la classe. Plusieurs séquences ont été co-animées avec les professeurs principaux de 6ème et le CPE. Il ne s'agissait pas de relayer un discours moralisateur mais de sensibiliser les élèves aux actes citoyens et au « vivre ensemble ». Les élèves devaient tenter d'y apporter leurs réponses et de s'approprier les comportements citoyens attendus au collège. Une Charte de vie de classe a été rédigée en vie de classe avec le CPE et les assistants d'éducation référent.

Formation des délégués de classe et Conseil de Vie Collégienne:

La vie scolaire a organisé et contribué, en collaboration avec les professeurs principaux, à la mise en place d'élections solennelles des délégués de classe avec urnes et isolements au collège. Une campagne électorale a été impulsée dans les classes par le professeur principal à l'aide d'un dossier réalisé par la CPE. Toutes les classes ont été sensibilisées au rôle de délégué par la CPE avant les élections. Il s'agissait de favoriser une approche des notions de représentativité ainsi que de permettre aux élèves candidats de se faire connaître et de présenter leur programme avant les élections.

Nous avons reconduit la formation des délégués de toutes les classes : 4 heures pour les sixièmes et cinquièmes et trois heures pour les quatrièmes et troisièmes .

La formation était consacrée à l'importance du travail qui devait s'effectuer en aval et en amont du conseil de classe (avec une simulation de conseil de classe). L'un des exercices proposé portait essentiellement sur la communication. Le rôle du délégué a été abordé avec les sixièmes et les cinquièmes. Ils ont ainsi réalisé des affiches. Ces trois modules ont aussi été l'occasion d'échanges sur la vie de l'établissement et sur les responsabilités qui revenaient aux délégués. De façon unanime, ils ont constaté qu'ils avaient un rôle à jouer.

CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

Le CVC s'est réuni plusieurs fois dans l'année pour réfléchir sur les problèmes liés à la vie du collège.

Commission «Appartenance et bien-être»	Commission «Aménagement des espaces»	Commission «Projets humanitaires»
Projet(s) Bal de fin d'année (réalisé) Création du foyer (réalisé) Logo du CVC (en cours) Mise en place de savon dans les toilettes (réalisé) Travail avec un CVL au lycée de Noeux : réalisé	Projet(s) Foyer et réflexion sur son aménagement (réalisé en partie) Affichage des informations sur une télé dans le hall (en cours)	Projet(s) Vente de petits pains au chocolat (bénéfice reversé à une association) (réalisé) Forum des associations Idée émise : projet de vidéo pour lutter contre les discriminations (homophobie) (en cours) Projet solidaire pour les enfants malades (les clowns de l'espoir) (réalisé)

CESC - harcèlement scolaire :

L'assistante sociale et le CPE ont travaillé ensemble avec les classes de 5ème pour les sensibiliser à la lutte contre le harcèlement scolaire. A ce travail s'ajoute l'intervention de l'association Léo Lagrange pour une classe de 4ème , association que l'infirmière a sollicité pour sensibiliser les élèves à la lutte contre les discriminations. Les élèves de 6ème ont aussi assisté à l'intervention de l'EMS, dont l'action visait à les sensibiliser à la lutte contre le harcèlement scolaire. Le plan de prévention violence a été formalisé pendant l'année scolaire 2015-2016.